

**CONSEIL DU QUARTIER**

**SAINTE-PEZENNE  
DU JEUDI 12 JUIN 2003**

**RELEVÉ DE CONCLUSION**

**Présents :**

Elus municipaux : Valérie UZANU (Co-Présidente élue), Franck GIRAUD, Paul SAMOYAU.

Intervenants (technicien, élu) : Catherine JULAN (responsable de la Maison de l'Environnement), Béatrice GOUIN (chargée du point info énergie).

Membres titulaires et membres suppléants : Patrick BAUDIN, Pierre CAILLETON, Claude EVRARD (Co-Président habitant), Marc-Valérie GARDE, Jean-Claude GAUTIER, Jean-Pierre GERVAIS, Frédéric GIRAUD, Robert GOUTEFANGEA, Pierre GUERIT, Bernard GUIDAT, Xavier JACQUEMIN, Jacques LARGEAU, Chantal LEBRET, Christine LESTABLE, , Jean-Marie MACAIRE, Jean-Pierre POUSSADE.

Agents municipaux : Pierre LACORE, Directeur de la Proximité et de la Citoyenneté, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de Quartiers, Nathalie SENE, Agent MCSP.

**Excusé(e)s** : Jean-Jacques BOTTON-VINET, Bertrand DELIGNON, Léonide FRADET, Patrice LEBRET, Claude POUPIN, Pascal TEXIER.

**Absents** : Nanou BIMES, Christian CHIRAUX, Marie DAUXERRE, Florence GOUPIL, Yves REY, Maurice VINCK.

<p>Objet : <b>Visite de Chantemerle et présentation de la Maison de l'Environnement (Catherine JULAN).</b></p>	
<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau Catherine JULAN indique que la Ville de Niort a acheté le site en 1990. Le domaine de Chantemerle, site d'accueil de la future Maison de l'Environnement, est une propriété de la CAN depuis janvier 2001, dans le cadre de la compétence «Patrimoine Culturel». La phase d'étude est 2002 / 2003, les travaux devraient commencer en début d'année 2004. Le coût du projet est de 2,5 millions d'euros. Présentation avec la mission générale de la Maison de l'Environnement (cf feuille 1 A4).</p>	
<p>Objet : <b>Approbation de la modification du compte-rendu du conseil de quartier du 15 janvier 2003.</b></p>	

<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Le conseil de quartier est favorable, avec une abstention.</p>	
<p>Objet : <b>Approbation du compte-rendu du conseil de quartier du 18 mars 2003.</b> Qu'en est-il de la rue Angéline Faity évoquée lors de conseil de quartier ? Pierre GUERIT revient sur la proposition faite par le conseil de quartier Nord pour travailler sur les transports urbains. Il informe qu'il sera présent à la réunion prévue le 24 juin à ce sujet.</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau La rue Angéline Faity n'est pas une priorité. Valérie UZANU explique que la programmation des travaux est bouclée, la rue n'est par conséquent, pas prévue pour 2003. Toutefois la rue n'est pas écartée et pourrait être prévue pour 2004. Le conseil de quartier vote à l'unanimité.</p>	
<p>Objet : <b>Election d'un membre du bureau en remplacement de M. François MARGERIN.</b></p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau N'ayant pas de volontaire, le conseil de quartier propose de reporter l'élection lors du conseil de quartier du 25 septembre prochain.</p>	
<p>Objet : <b>Travaux et projets des commissions.</b> Consulter le compte-rendu rédigé par Robert GOUTEFANGEA (rapporteur de la commission).</p>	<p>Commission, Entretien, aires de jeux, espaces verts (Robert GOUTEFANGEA).</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Sentiers de Sainte-Pezenne (entretien / fléchage) : une fiche de proximité a été rédigée et signée intégrant l'entretien et la signalétique. Claude EVRARD indique que le conseil de quartier se propose de financer le fléchage. Fontaine des Amourettes : une fiche de proximité a été rédigée et signée demandant le coût de la rénovation pour sa mise en valeur ainsi que le délai de réalisation. Terrain du Grand Feu : deux fiches de proximité ont été rédigées et signées. L'une souhaitant savoir si le Grand Feu est intéressé pour reprendre en propriété la parcelle derrière le gymnase du Grand Feu. La seconde fiche demande une réunion publique en automne 2003 avec les riverains de l'aire du Grand Feu pour envisager le nouveau projet en concertation. <b>Chemin communal du 3<sup>ème</sup> millénaire / sentiers : prévoir une fiche de proximité souhaitant le mise en relation entre la Coulée Verte et les Sentiers de Sainte-Pezenne.</b></p>	

<p><b>Objet : Travaux et projets des commissions.</b>          Consulter le compte-rendu établi par Jean-Pierre POUSSADE (rapporteur de la commission).</p>	<p>Commission, Circulation, Sécurité (Jean-Pierre POUSSADE).</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau          Une fiche de proximité a été rédigée et signée pour savoir où en sont les études de circulation sur le quartier.          Route de Coulonges / Avenue de Nantes : la commission souhaiterait obtenir les plans du contournement Nord.          Stationnement école Jacques Prévert : les parents d'élèves se garent n'importe où. Pourquoi ne pas retirer les îlots ? Propose de prévoir des obstacles le long des trottoirs pour empêcher le stationnement ? Un terrain inutilisé se trouve en face de l'école. Pourquoi ne pas prévoir un parking ?          Impasse Nicolas Poussin (lotissement des Vignes) : Y a-t-il un délai de réalisation ?          Impasse Jean Houdon : serait-il possible de fermer l'impasse au bout du parking du magasin NETTO propriétaire du passage ? Un panneau serait nécessaire pour matérialiser l'impasse de la rue l'Hometrou. Prévoir une fiche de proximité.          Rue de la Routière : le conseil de quartier a voté l'achat de matériel provisoire (chicanes ...). Le coût serait de 8 000 euros, des ralentisseurs seraient prévus. Ce sont des signalisations temporaires en attendant la réalisation de projet. D'autres rues sont concernées par cet achat, la rue du Moulin d'Ane, le rue de Buffevent, l'Avenue de Nantes. Le conseil de quartier doit déterminer l'emplacement de ce matériel dans les rues. Prévoir une fiche de proximité.          Rue de Véronèse : celle-ci a été prolongée par un lotissement. L'accès du Grand Feu a été fermé. Trop de véhicules se garent dans la rue Véronèse. M. JACQUEMIN a envoyé un mail pour en faire part à Laurence Faucon, qui a expliqué que la rue était bloquée jusqu'à 2005. Situation provisoire compte tenu des travaux.</p>	
<p><b>Objet : Travaux et projets des commissions.</b>          Consulter le compte-rendu établi par Jean-Pierre GERVAIS (rapporteur de la commission).</p>	<p>Commission, Bâtiments, équipement (Jean-Pierre GERVAIS).</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau          MCPT : deux fiches de proximité ont rédigées et signées. La première prévoit l'installation d'un matériel de chauffage dans la véranda où les jeunes se réunissent. La seconde demande l'acquisition d'un baby foot.</p>	
<p><b>Objet : Travaux et projets des commissions.</b></p>	<p>Commission, Déchetterie, Nuisance olfactive (Pierre GUERIT).</p>

réponse mairie/proposition conseil/bureau Vallon d'Arty : la commission va réfléchir sur un texte qu'elle proposera pour vote lors d'un prochain conseil de quartier. Un avis sera exprimé pendant le conseil de quartier.	
Objet : <b>Mise en place de la commission urbanisme.</b>	
réponse mairie/proposition conseil/bureau La procédure débutera en automne 2003, il serait souhaitable que des volontaires se présentent. La commission urbanisme se constituera au conseil de quartier du 25 septembre.	
Objet : <b>Désignation de M. EVRARD au sein de la commission consultative des services publics locaux.</b>	
réponse mairie/proposition conseil/bureau Jean-Pierre POUSSADE en serait le suppléant.	
Objet : <b>Informations et questions diverses.</b> Où en est l'ouverture d'une boucherie dans le quartier ?	
Réponse mairie/proposition conseil/bureau Le conseil de quartier fera une demande d'information pour connaître l'évolution de ce commerce. La séance plénière se tiendra le samedi 4 octobre à Noron.	

### **PROCHAINES REUNIONS**

#### **Bureau**

Mardi 24/06 – 18h00 – MCSP Sainte-Pezenne  
Jeudi 04/09 – 20h30 – MCSP Sainte-Pezenne

#### **Conseils**

Jeudi 25/09 – 20h30 – MCPT (à confirmer)